

Séance ordinaire du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont convoqués à une séance qui se tiendra le mardi **2 juillet 2024, à 19 h 30**, à l'immeuble Mailhot, **salle A1-033**, situé au 2270, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation de participation en visioconférence;
4. Désignation au conseil d'administration; 4.1 Accueil d'un nouveau membre; 4.2 Démission d'un membre;
5. Période de questions;
6. Bloc de résolutions et information;
6.1. Résolution et informations; 6.1.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2024;
6.2. Reddition de comptes; 6.2.1. Offre de services du secteur de l'éducation des adultes; 6.2.2. Offre de services du secteur de la formation professionnelle; 6.2.3. Octroi de contrats de services de formation de plus de 100 000 \$; 6.2.4. Octroi de contrats de services de formation de plus de 250 000 \$; 6.2.5. Rapports trimestriels sur l'octroi des contrats et modification de plus de 10 % du montant initial d'un contrat;
7. Points de décision;
7.1. Nominations aux comités du conseil d'administration; 7.2. Plan de gestion des risques liés à la collusion et à la corruption; 7.3. Encadrement budgétaire 2024-2025; 7.4. Budget initial 2024-2025; 7.5. Offre de financement consolidée, modifiée et mise à jour; 7.6. Listes de projets supplémentaires comportant une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public - 2024-2025; 7.7. Politique 701 – Utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication; Autorisation de signature – terrains de l'école de la Rocade;
8. Point d'information;
8.1. Avis de la protectrice régionale de l'élève;
9. Rapport du directeur général;
10. Levée de la séance.